

3 mai 2024
Communiqué de Presse

La commune d'Anderlecht hisse le drapeau de la paix

Le drapeau de la paix a été hissé aujourd'hui sur le balcon de la Maison Communale d'Anderlecht. Cette action symbolique exprime la volonté de promouvoir la paix et de condamner tous les conflits armés à travers le monde, et ce sans exception.

Le choix de hisser le drapeau de la paix n'est pas anodin. Il reflète notre volonté de soutenir la paix et de souligner qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les différentes guerres qui se déroulent actuellement à travers le monde. Chaque acte de violence est une atteinte à la dignité humaine et doit prendre fin au plus vite, peu importe le pays où il prend place.

La commune d'Anderlecht souhaite envoyer un message clair en faveur de la paix et de la solidarité, et encourage tous les efforts visant à mettre fin aux violences.